litige avec la banque

Par **needsped**, le **09/02/2011** à **10:07**

Bonjour, je vous contact car je suis en litige avec ma banque.

J'ai émis un chèque de 780 euros qui a été enregistrer et encaissé par la banque le 31.12.2010 puis ce même chèque a été rejeté le 11.01.2011.
Suite à cela s'en ai suivi une interdiction d'émettre des chèques et ai reçu une carte électron à la place de ma carte visa. Bien sûr j'ai eu frais des bancaires pour le rejet du chèque et les factures qui passent habituellement sur mon compte en banque ont toutes été rejetées.
Suite à cela j'ai contacter ma banquière et à présent je peut de nouveau émettre des chèques. Mais je n'ai pas été remboursée de la somme de 780 euros.
Ma question est la suivante est ce que je peut demander le remboursement de cette somme et de tous les frais sont dû à cette erreur?

Par **Camille**, le **09/02/2011** à **17:26**

Bonjour,
[quote="needsped":2chb2gk7]
Mais je n'ai pas été remboursée de la somme de 780 euros.
Ma question est la suivante est ce que je peut demander le remboursement de cette somme et de tous les frais sont dû à cette erreur?[/quote:2chb2gk7]
Pour le moment, tel que vous décrivez l'incident, où la banque a-t-elle fait une erreur ? Le chèque était bien "en bois" ? yandaydream:
Image not found or type unknown
Qu'entendez-vous par "les factures qui passent sur mon compte" ?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés